NATIONS
UNIES

A S

Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/45/711
S/21930
6 novembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-cinquième session
Point 153 de l'ordre du jour
L'AGRESSION IRAQUIENNE ET LE MAINTIEN DE L'OCCUPATION DU KOWEIT EN VIOLATION FLAGRANTE DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-cinquième année

Lettre datée du 6 novembre 1990, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et pour faire suite à notre note datée du 4 septembre 1990 (S/21695), j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note sur les répercussions économiques et financières qu'a eues, pour le Soudan, la crise du Golfe.

L'exécution fidèle, par le Soudan, des dispositions de la résolution 661 (1990) du Conseil de sécurité lui ayant valu des difficultés économiques particulières, je demande, conformément à l'Article 50 de la Charte, que des consultations aient lieu d'urgence avec le Comité créé en application de la résolution 661 (1990) du Conseil de sécurité, en vue de surmonter ces difficultés.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale - au titre du point 153 de l'ordre du jour - et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Joseph LAGU

ANNEXE

Note concernant les répercussions économiques et financières, pour le Soudan, de la crise du Golfe

La situation économique du Soudan s'aggravait déjà depuis plusieurs années, sous l'effet combiné d'un manque de pluies qui a provoqué des sécheresses à répétition, de l'afflux de réfugiés et de personnes déplacées et du conflit armé qui se déroule dans le sud du pays.

En dépit de tous les efforts que fait le Gouvernement en adoptant des réformes économiques rigoureuses, la situation économique s'est encore aggravée ces derniers temps sous l'effet de la crise du Golfe, qui a eu des répercussions économiques et financières, tant directes qu'indirectes, sur l'économie soudanaise.

Voici une brève description de ces répercussions directes et indirectes :

A. Répercussions directes	En millions de dollars E.-U.
1. La crise du Golfe cause de sérieuses difficultés à l'économie soudanaise. Celle qui a été le plus immédiatement ressentie est la forte hausse des prix du pétrole. Au prix actuel du baril (40 dollars), le pays devra débourser 200 millions de dollars de plus	200
2. Le Soudan aurait pu acheter du blé à l'Arabie saoudite à des conditions particulièrement avantageuses (130 dollars la tonne) : il subira à ce titre une perte de 60 millions de dollars, ce qui représente neuf mois d'approvisionnement	60
3. Autre conséquence directe de la crise : le protocole commercial avec l'Iraq n'est pas appliqué et l'on compte que l'application de celui avec la Jordanie subira des retards; ces deux protocoles portent sur 100 millions de dollars	100
4. Les Etats du Golfe étaient devenus, ces derniers temps, un important débouché pour certaines de nos exportations traditionnelles, et nos recettes d'exportation vont donc se réduire considérablement. On s'attend à des baisses de recettes qui se décomposent comme suit :	

/...

		En millions de dollars E.-U.	
	a) Bétail	70	
	b) Fruits et légumes	20	
	c) Sésame	15	
	d) Sorgho	70	175
5.	Deuxième secteur de l'économie qui souffrira : celui des envois de fonds des travailleurs soudanais employés dans les pays du Golfe, qui étaient une source majeure de devises pour le financement des importations. On s'attend à ce que les incertitudes provoquées par la crise réduisent ces envois d'environ 30 %. De plus, les travailleurs qui sont revenus au Soudan ont perdu leur emploi, leurs biens et probablement leurs économies. Déjà, leur présence pèse sur nos maigres ressources et sur notre infrastructure. Les pertes sur envois de fonds, plus les dépenses au titre des travailleurs revenus au Soudan, atteindront 300 millions de dollars		300
6.	Les crédits d'aide attendus du Fonds koweïtien et du Fonds arabe font défaut. Les tirages escomptés sur ces deux organismes étaient de l'ordre de 200 millions de dollars pour l'exercice 1990/91. Ces crédits étaient destinés à des projets particulièrement urgents : ils devaient aider à accroître la production des produits de base essentiels et à éliminer de sérieux goulets d'étranglement dans notre infrastructure		200
7.	La hausse générale des frais de transport et d'assurance est estimée à 20 millions de dollars		20
8.	La hausse des prix du pétrole devrait ajouter 130 millions de dollars aux coûts des importations en provenance des pays industrialisés		130
	Les répercussions financières directes de la crise du Golfe sur le compte des transactions extérieures du Soudan se chiffrent donc au total à :		1 185

/...

B. Répercussions indirectes :

La crise du Golfe a eu aussi des répercussions indirectes sur le budget général du pays et sur ses résultats économiques d'ensemble. Les subventions à prévoir pour les produits pétroliers, le blé et les produits pharmaceutiques sont estimées à 4 milliards de livres soudanaises (environ 1 milliard de dollars E.-U.). Il faudra donc emprunter davantage aux banques, ce qui accroîtra la masse monétaire. Il en résultera une hausse du taux d'inflation, avec tout ce que cela a de dissuasif pour les producteurs et de fâcheux pour les résultats au plan macro-économique.